

LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ELECTIVE



Samedi, le 24 novembre 2012

Salle J-A Samaranch – Maison des Sports

STRASBOURG

1. OUVERTURE ET BIENVENUE

Le Président, Hugues SENGER, déclare ouvert l'assemblée générale à 15h15.

Il souhaite la bienvenue à M. Daniel BOUFFIER, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et d'excuser M. Daniel RICHARD, Directeur du CREPS de Strasbourg retenu par d'autres obligations.

Il signale par ailleurs que MM. Jean-Paul OMEYER, Vice-président du Conseil Régional d'Alsace représentant M. Philippe RICHERT, Président du CRA et Raymond HAHN, Président de la Maison des Sports nous rejoindront en cours de séance.

Il salue également MM. Jean-Marc HAAS-BECKER et Roland DEBENATH, Présidents du CDT 67 respectivement du CDT 68.

Assistent également à cette réunion, les deux seuls représentants alsaciens au JO de Londres 2012 : PE PIASECKI finaliste du 10 m. carabine et aux Jeux Paralympiques : Raphaël VOLTZ qui avait remporté la médaille d'argent en carabine 10 m. couché dans la catégorie R5.

Et de poursuivre en affichant sa satisfaction de voir aussi nombreux à cette assemblée les présidents des clubs de tir d'Alsace accompagnés de leurs membres et tout particulièrement les représentants de deux nouvelles sociétés en l'occurrence l'Association de Collection et de Tir de Mertzwiller et l'Union des Officiers de Réserve de la Région de Mulhouse, dénommée UORRM, Section Tir, basée à Mulhouse auxquels il souhaite la bienvenue au sein de la LRTA et bon vent pour leurs activités.

Comme à chaque assemblée générale, il revient au Président en titre, le triste privilège d'annoncer la disparition des membres de notre communauté du tir dont certains ont marqué de leur empreinte le développement de notre sport.

A la mémoire de l'ensemble de nos membres décédés, le Président demande d'observer une minute de silence.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour proprement dit en soulignant qu'il est particulièrement chargé avec notamment aux points 11 et 12 les élections du nouveau Comité Directeur et du Président de la Ligue d'Alsace.

2. APPROBATION DE L'AG ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2011

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 26 novembre 2011 a été diffusé dans les délais aux différentes sociétés et publié sur le site internet de la LRTA depuis 9 mois.

Aucune remarque que ce soit, par courrier ou courriel, n'est parvenue au secrétariat de la LRTA. Aucune observation n'ayant été faite par l'assemblée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la teneur proposée.

3. NOMINATION DE TROIS SCRUTATEURS

Sont élus à l'unanimité :

- M. Charles PAILLE de la ST d'Uhlwiller
- M. J.-Georges HAEUSSLER de la ST de Gunsbach
- M. Frédéric HAUTVAL de l'ATCR de Guebwiller

Le Président les remercie d'avoir accepté cette mission.

4. VERIFICATION DES POUVOIRS

La ligue d'Alsace compte à ce jour 98 sociétés de tir. 90 sociétés sont représentées et 236 voix sont réunies sur 262 possibles. Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut donc délibérer valablement.

Le Président remercie les participants pour l'intérêt qu'ils portent au tir et aux instances dirigeantes.

5. RAPPORT MORAL D'ACTIVITES ET D'ORIENTATION

D'emblée, le Président signale que son rapport fera essentiellement l'objet de quatre volets en l'occurrence l'évolution du nombre des licenciés, le bilan sportif (palmarès), les réalisations et les faits marquants de cette année et un dernier point concernant les projets pour la nouvelle saison en cours et surtout pour la prochaine olympiade dans l'espoir que l'assemblée va renouveler sa confiance à ceux qui vont se présenter à leur suffrage.

- a. L'évolution du nombre des licenciés
- b. Bilan sportif (palmarès)
- c. Les réalisations et les faits marquants
- d. Les projets pour la nouvelle saison en cours et la nouvelle olympiade
- e. Conclusion du Président sortant

a. L'évolution du nombre de licenciés :

Le tir sportif est un sport différent, un sport qui plaît. La preuve il se développe.

La LRTA avait cumulé à 6 690 licenciés, soit 4 173 licenciés pour le CDT 67 et 2 517 licenciés pour le CDT 68 soit une répartition de 60/40 ; la même proportion se retrouvant au niveau des clubs. A noter que deux nouveaux clubs ont rejoint la LRTA cette année qui sont l'ATC Mertzwiller dans le 67 et l'UORR de Mulhouse dans le 68.

Le décompte de nos licenciés à ce jour est de 6 749 licenciés ce qui laisse augurer un dépassement de 7 000 licenciés pour la saison 2012/2013.

Pour résumer, il convient de retenir que le taux de progression de nos licenciés est de 5,12%, mais également qu'il y a peu d'évolution de la proportion des femmes avec 10% des effectifs et de celle des jeunes également avec 10% le tout, représentant une moyenne d'âge de 46 ans.

Les autres points qui sont à relever concernent le recrutement qui se fait dans toutes les catégories ; ce qui est un bon signe et que les sociétés pratiquant le tir de compétition recrutent davantage de jeunes.

b. Le bilan sportif

Les résultats : la partie visible de l'iceberg

La saison écoulée a bien sûr été marquée par Londres 2012.

Pour le Jeux Olympiques de Londres, nous avons un représentant alsacien en la personne de Pierre Edmond PIASECKI, licencié à Haguenau-Harthouse, finaliste à la carabine 10 m.

Lors des Jeux Paralympiques, le seul représentant alsacien toutes disciplines sportives confondues était Raphaël VOLTZ, licencié à OSTWALD, médaillé d'argent en carabine 10 m. couché dans la catégorie R5.

Concernant les autres compétitions internationales, nous retrouvons nos licenciés : Jennifer OLRÉ, 9^{ème} au championnat d'Europe 10 m, V.JEANNINGROS 3^{ème} en individuel au 10 m, 3^{ème} en individuel au pistolet 25 m. standard et 1^{er} par équipe dans la même discipline ; 2^{ème} par équipe au combiné. Marine MUGLER, sélectionnée en équipe de France junior au 50 m.

P. SCHUELLER et Ch. GENG étaient quant à eux sélectionnés pour les championnats du monde arbalète à Will en Suisse.

N.RISCH, a participé à 5 disciplines à l'arme d'épaule aux armes anciennes. En Miquelet, il se classe 4^{ème} avec 94 points échouant au barrage pour monter sur le podium à un point du Champion du Monde. Puis 7^{ème} en Pennsylvania. Avec l'équipe de France, dont Noël et Mathieu, remporte la 2^{ème} place en Kossuth (3 tireurs Pennsylvania). Alain BRUMTER pour sa première participation à un match international a confirmé son niveau actuel.

Sur le plan national, nos 301 tireurs ont participé à 641 épreuves de championnat de France remportant 85 médailles cf. tableaux ci-dessous.

Nombre d'épreuves	301
Nombre de licenciés	641
Clubs LRTA	51
Clubs CDT 67	29
Clubs CDT 68	22

NATURE	INDIVIDUEL	ÉQUIPE	TOTAL
Or	14	19	33
Argent	18	14	32
Bronze	11	9	20
TOTAL	43	42	85

A noter également que vingt sociétés ont remporté les 2^{èmes} et 3^{èmes} places. Parmi ces vingt clubs, onze sociétés ont gagné des titres de champion de France. Et de conclure que toutes ces performances sont plus facilement résumées que remportées.

Toutes ces performances font faire au Président un gros plan sur les Ecoles de Tir. Sur 99 clubs, 52 ont au moins un jeune licencié EDT, 29 sociétés ont une EDT déclarée. Ont été remportés cinq titres de champion de France en individuel et deux titres par équipes. A noter également le développement des disciplines 3 positions au 10 m. et pistolet vitesse en plus des disciplines dites « classiques ».

Concernant les clubs alsaciens qui ont organisé des compétitions majeures, il cite les clubs du RCS et de Cernay ; clubs supports des championnats de France de cibles mobiles respectivement de fosse olympique. Et de rappeler que Cernay est quasiment « le » centre national du tir « Fosse Olympique ».

A ce titre, l'équipe de Pierre WENGER accueillera le stage du Brevet Fédéral 1, les sélections nationales et le championnat de France.

Le club de Lingolsheim quant à lui, a organisé les « Masters » cibles mobiles et le « Match des Cigognes » et un stage de l'équipe de France en arbalète 30 m. Les clubs de Lingolsheim et d'Ostwald ont également accueilli sept stages de préparation de l'équipe de France avant leurs grands rdv.

La formation : la partie immergée de l'iceberg

L'importance des cycles de formation organisés par la LRTA représentent dix sujets traités sur vingt et un jours de formation et concernant quatre vingt et une personnes.

Tous ces jeunes et autres licenciés sont encadrés par 214 formateurs diplômés, dont neuf DESJEPS.

Pour l'année sportive 2012/13, sont prévus au planning officiel vingt cinq jours de formation auxquels se rajoutent les douze jours de stage d'entraînement intensif des trente jeunes de SPECTRE.

Par ailleurs, ont été formés trois « Espoirs Nationaux ».

Et au Président de préciser pour conclure ce point :

- que 100% des clubs qui remportent des podiums ont formé au moins quatre licenciés à l'accueil et à l'encadrement technique pour le loisir ou pour la compétition,
- qu'il faut savoir qu'un encadrement formé permet de développer le tir des jeunes, des compétiteurs, mais aussi des tireurs de loisirs,
- que les résultats que les clubs et leurs licenciés remportent sont le fruit de l'investissement de 20 ans de formation et de 10 ans du programme SPECTRE,
- qu'il est nécessaire d'investir dans la formation, l'accueil et l'animation des clubs, afin d'améliorer l'offre d'encadrement et de service en direction des licenciés.

c. Le travail des commissions

D'emblée, le Président indique que pour des raisons d'ordre du jour serré, il se fera le porte parole des rapporteurs desdites commissions et d'aborder deux sujets désagréables à savoir :

- le vandalisme chronique des installations de l'ATC Mertzwiller,
- les chroniqueurs qui se moquent du sport en général et du tir en particulier. Réponse a été faite discrètement et il considère le chapitre clos.

Et de poursuivre en saluant le travail des bénévoles, tout en précisant que la nouvelle gouvernance de la LRTA qu'il a impulsée a suscité des bouleversements suite à l'instauration d'un état d'esprit tourné vers un fonctionnement collégial privilégiant l'action et le résultat.

Le rôle du bureau a été réaffirmé pour gérer les affaires courantes, orienter le travail des commissions et préparer les réunions du comité directeur.

A noter que les nombreuses réalisations ont quelques fois donné lieu à de courts moments de tensions ; balayées bien sûr très vite. Il reste que ces diverses innovations ont été accueillies positivement par les clubs.

COMMISSION DES FINANCES

Sous l'impulsion de Roland DEBENATH, cette commission a d'abord géré les deniers de la LRTA. Rappelons que D.BRONNER avait accéléré la collecte des cotisations des clubs avant de démissionner. Ensuite D.BANGEL a repris la responsabilité et la charge de ce poste. Il en a profité pour moderniser davantage encore notre fonctionnement : passage sur un logiciel de comptabilité, raccourcissement des délais de remboursement, simplification des procédures. Il est secondé dans cette tâche par notre responsable opération, S.SHEID. Le règlement financier de la LRTA a également été dépoussiéré.

Les subventions accordées au club ont été recentrées sur le renouvellement des armes de clubs. Sur 24 demandes, 14 ont reçu une réponse favorable. Cela a permis de soutenir ces clubs pour un total de 4 600.- €

A noter que sur proposition de la commission des finances, le comité directeur de la Ligue a fixé les dates butoirs pour le dépôt des demandes d'aides au 31 mai respectivement au 31 décembre de l'année.

Fixation du prix des licences et des cotisations pour la saison 2012/2013

Voici les tarifs en vigueur pour la saison prochaine 2013/14, votés par l'assemblée générale de la FFTIR de janvier 2012. A noter que seule la part FFTir augmentera de 1.- €; les parts LRTA et CDT restant quant à elles inchangées.

Cotisation ADULTE :

Pour le Bas-Rhin : 62.-€+1.- €= 63.- €, se décomposant comme suit : FFTir : 41.- €+1. €= 42.-€- LRTA : 12.- €- CDT 67 : 9.- €

Pour le Haut-Rhin : 61.-€+1.- €= 62.- €, se décomposant comme suit : FFTir : 41.- €+1. €= 42.-€- LRTA : 12.- €- CDT 67 : 8.- €

Cotisation JEUNE :

Pour tous les jeunes : 26.- €+1.- €=27.- € se décomposant comme suit : FFTir : 21.- €+1.- €= 22.- €- LRTA : 3.- €- CDT 67 & 68 : 1.- € chacun.

Cotisation SOCIETE :

Elle reste inchangée à 88.- € et se décompose de la manière suivante : FFTir : 80.- € et LRTA : 8.- €

Les différentes aides financières :

DRJSCS

Le CNDS a accordé à la LRTA, une subvention de 14 500.- € pour 2012 en augmentation de 300.- €

Région Alsace

Mise en place d'une convention quadriennale avec la Région Alsace qui attribue une aide financière de 48 000.- € répartie sur quatre ans soit 12 000.- €/an. Cette aide financière qui sera réduite pour l'exercice 2012/2013 sera renégociée fin 2013 pour une nouvelle période 2014/2017.

La Région Alsace participe également au financement de notre Attaché Régional Formation à hauteur de 15 000.- € sur 4 ans (avec un versement dégressif). Par ailleurs, elle apporte son aide aux cinq meilleurs clubs qui évoluent en 1ere division nationale du championnat de France des clubs dans les disciplines 10 m.

ARMES ANCIENNES

Une commission au dynamisme qui perdure tout en se développant pour preuve, la triangulaire, les championnats régionaux, de France et, les championnats du monde à Pforzheim.

Concernant les orientations du plan de développement des armes anciennes, elles passent entre autres par la formation d'un initiateur spécialisé dans cette discipline, des stages pour débutants et confirmés, un projet d'EDT-AA le tout, chapeauté par Guy VAILLY.

TIR VETERANS

Hubert HUG et son équipe ont su mettre en œuvre cette nouvelle discipline que la FFTir envisage de promouvoir sur le plan national. L'objectif de cette discipline est de promouvoir dans une ambiance conviviale, le tir de loisir des seniors et permettre l'accès à la compétition, afin de vivre notre sport sous un angle différent. En somme, la pratique du tir serait autant une fin, qu'un prétexte pour se retrouver.

L'ARBITRAGE

L'arbitrage a été un axe prioritaire de l'action de la LRTA la saison écoulée. Sur les 58 arbitres alsaciens, 28 d'entre eux ont assuré 77 compétitions sur 108 jours et parcouru 12 705 kms. Le colloque des arbitres alsaciens qui s'est tenu le 25 mars dernier a permis de mobiliser les arbitres pour valider les actions prioritaires. A noter que le corps arbitral alsacien compte dans ses rangs Christian HUNZINGER, arbitre international qui est de plus en plus présent dans les disciplines cibles mobiles et arbalète.

Au président d'énumérer les réalisations : dotation en habillement pour les « actifs » par les CDT67 et 68, feuilles de remboursement pré-remplies permettant de réduire les délais de défraiement, mise en place de différents niveaux d'honorariat des arbitres, mise en place d'un dispositif pour la formation et l'intégration de jeunes arbitres en vue d'assurer la relève et ceci dès les épreuves EDT, repas de fin de saison qui a permis de se retrouver dans un moment de convivialité.

Par ailleurs, le Président souhaite que l'arbitre soit identifié comme étant un élément clé dans la pratique du tir sportif dans la mesure où il aura comme rôle d'être un pédagogue au quotidien, de participer à la formation et l'accueil au sein de son club, d'être celui qui explique le règlement aux tireurs, en particulier ceux qui se lancent dans le tir de compétition pour la première fois.

Autre piste de réflexion soumise à l'assemblée : la nécessité ou non d'avoir au moins un arbitre par club pour renforcer l'accueil, l'animation et bien sûr la sécurité.

Quelques mots également pour rassurer les tireurs quant au nouveau règlement ISSF. Le nouveau règlement ISSF sera introduit progressivement au niveau national et ne sera appliqué qu'à ceux qui vont tirer des championnats internationaux.

L'HOMOLOGATION

A ce jour, 58 stands de tir sont homologués soit 60% de nos installations. 5 sont en cours d'homologation et 5 supplémentaires sont au stade de la pré-visite. L'innovation consiste à proposer la pré-visite informelle qui permet de faire la liste des travaux à effectuer. Cette démarche permet de planifier les travaux indispensables et souhaitables et permet surtout d'éviter d'investir pour rien.

Cette homologation confère également la garantie indispensable pour les assurances en cas d'accident quelconque ; il s'agit en somme d'assurer la sécurité ce qui nécessite en général peu de travaux.

Au Président de préciser que bientôt les tirs contrôlés (dans la cadre des carnets de tir et des détentions d'armes) ne seront plus reconnus que sur des installations homologuées et d'inviter les clubs non homologués de franchir le pas au plus vite ; l'objectif de la LRTA étant d'homologuer 90% des installations au cours de cette olympiade.

PRESSE ET COMMUNICATION

Une cinquantaine d'articles a paru grâce à la bienveillance des DNA et de l'Alsace. C'est le fruit d'une grande ténacité et de la collaboration des responsables de commission, mais aussi de Roger GEHRES, correspondant « presse » du CDT 67 qui a apporté son aide déterminante dans cette performance. Le press-book est accessible sur le site de la LRTA qui reprend tous les articles traitant du tir depuis 2007. A noter également deux passages sur FR3 Alsace, et plusieurs reportages sur Alsace 20.

Le site web a déjà été toiletté. Sa refonte est prévue pendant cette nouvelle olympiade. Le Président invite les membres de s'y rendre régulièrement afin de se tenir au courant des évolutions et des informations que la Ligue ira y publier. A cet effet, une affiche a été remise avant la réunion à chaque club qu'il convient mettre en évidence dans leurs locaux.

Les courriers sous format papier ont également été réduits d'une manière conséquente au bénéfice des courriers électroniques pour une raison évidente d'économie et engager notre Ligue dans le développement durable.

Rentrée des sports :

Cette année et pour diverses raisons, la rentrée des sports 2012 n'a pas lieu pour le Tir. La LRTA envisage d'aider les clubs lors des journées des associations organisées dans presque toutes les villes en septembre.

Partenariat :

Le règlement de certaines disciplines ISSF oblige les tireurs à avoir une tenue de sport pendant le tir et surtout sur les podiums ; tendance se généralisera avec le nouveau règlement.

Equipsport et la LRTA ont signé un partenariat de préférence et communication pour une durée de 3 ans. Equipsport nous offre 60 équipements (blousons + polos) pour SPECTRE (hors broderie) ce qui représente une économie de 2 000.- €. Les clubs pourraient également profiter de prix et de service avantageux dans les trois magasins qui couvrent la région Alsace ce qui permet de voir les équipements sur place.

C'est l'occasion de rendre public un partenariat très discret. En effet, lors des achats de matériel pour les entraînements de SPECTRE, la LRTA a toujours demandé des devis aux armuriers alsaciens.

Très rapidement, l'armurerie Recht ne s'est pas limitée à proposer les prix les plus intéressants, mais à accorder des aides « à discrétion » qui tournent autour de 2 000.- € par an. De plus, les jeunes qui suivent les stages SPECTRE bénéficient d'une remise sur leurs achats. Tout cela, sans aucune contrepartie.

d. PROJETS

Dans la longue liste de projets, vous retrouverez des sujets connus et des sujets nouveaux.

Les sujets connus :

L'objectif est bien d'augmenter le nombre de licenciés, mais surtout d'assurer la pérennité sur une durée de 10, 20 ou 30 ans de nos installations. Le Président utilise sciemment le mot « installations » et pas le mot clubs, car il veut dépasser l'idée historique selon laquelle un club = un stand de tir. De plus en plus, les clubs vont devoir se regrouper, recruter, grandir, investir, afin de maintenir et moderniser leurs installations.

Le tir des vétérans sera étendu au discipline 25 m. et 50 m. Le 25 m. pourrait se tirer au pistolet, en position debout avec appui, sur le principe du pistolet standard. Le 50 m. pourrait quant à lui se tirer à la carabine, assis avec appui rudimentaire avec des carabines standard.

Poursuivre encore l'effort de la formation. Il y a déjà 41 nouveaux stagiaires aux formations d'animateur et d'initiateur. Et onze jours de formations spécifiques figurent au planning prévisionnel de la LRTA.

La mutualisation des moyens des CDT67, CDT68 et de la LRTA. L'ETR intervient autant au sein de la LRTA que des CDT67 et 68. Le CDT67 et 68 participent au financement des formations animateur et initiateur. Ce principe a été étendu à la dotation vestimentaire des arbitres avec la volonté de la Ligue, de pérenniser et d'étendre cette mutualisation.

Les sujets nouveaux :

Concernant les projets de développement, il convient de citer les disciplines AA, TSV, TAR et plateaux. La volonté est claire : développer le tir de loisir et encourager les tireurs à participer de temps en temps à une compétition afin de se révéler, de goûter à autre chose sans qu'il s'agisse de former des compétiteurs chevronnés.

L'organisation de compétition comme le match des cinq frontières, la Youth League (sorte de coupe d'Europe des nations en catégorie cadet), la CNL.

Dans la rubrique « événements et communication » on pourra noter la fête des EDT le 3 février 2013, la rentrée des sports, le partenariat avec Groupon, la réalisation d'un DVD qui s'adresse au grand public pour ne citer que les principaux thèmes. La mise en place des plans de tir sur internet.

Autres actions en direction des clubs et de leurs dirigeants : les après-midi LRTA, la réunion des Présidents de clubs en vue de favoriser les échanges ainsi que le projet LRTA 2020.

Le groupement d'employeurs est également un axe de réflexion que le Président souhaite mener au courant de la prochaine mandature ; sous réserve de l'engagement des clubs. Pour mémoire, un CDI de 35 heures demande un financement de l'ordre de 2 000.- €/mois qu'il s'agit de mutualiser entre la LRTA, les CDT67 et 68 et quelques clubs.

e. Conclusion du Président sortant

Plan de développement et projet associatif :

C'est la pierre angulaire du développement. En effet, les aides du CNDS dont Jean-Marc HAAS-BECKER et Daniel BOUFFIER vont certainement nous parler, tout comme l'évolution de la politique sportive régionale impulsée par la Région Alsace, dont Jean-Paul OMEYER nous dressera les grandes lignes, s'inscrivent exclusivement dans la projection à cinq ans de l'évolution de la LRTA, des CDT67 et 68 et de vos clubs.

La LRTA elle aussi mettra l'année 2012/13 à profit pour formaliser sa stratégie de développement dans la cadre des orientations de l'Etat et de la Région Alsace, afin de continuer à amplifier notre développement.

Plan de formation et de développement des disciplines de loisirs et leur pratique en compétition

Au final, vous aurez compris que je suis satisfait de cette saison écoulée, du nouvel état d'esprit - qu'il faudra bien sûr consolider-, de l'équipe formidable qui m'entoure, totalement dévouée au tir alsacien.

Je serai heureux de garder votre confiance pour poursuivre ce travail pour la nouvelle olympiade. Rdv tout à l'heure.

6. RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTATS, BILAN ET BUDGET PREVISIONNEL

Le Président passe la parole au Trésorier de la ligue, M. Denis BANGEL, qui rend d'abord hommage à son prédécesseur D. BRONNER. Il commente ensuite le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2011/2012 ainsi que le budget prévisionnel pour l'exercice 2012/2013 cf. document ci-dessous :

F.F.Tir / L.R.T.A. Exercice 2011/12

LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

Comptes d'exploitation PRODUITS

Exercice	2011	BP 2012	2012	BP 2013
Produits de gestion Courante			175'477.80	176'500
Ventes Licences			128'679.40	130'000
Boutique			331.50	100
Prestations Ligue			1'040.00	1'000
Convention Florence			3'240.00	3'200
Convention CDT67			7'200.00	7'200
Convention FFT			15'400.00	16'000
Engagements Chpts Eté			11'699.00	12'000
Engagements Chpts Hiver			5'916.00	6'000
Amendes AG			1'000.00	500
Majorations retards licences			971.90	500
Subventions / Aides			19'462.55	18'900
CROS			400.00	400
CNDS			14'500.00	14'500
FFT			4'562.55	4'000

Produits Divers			0	0.00

Produits Financiers			5'941.47	6'000
			5'941.47	6'000

Produits Exceptionnels			419.80	0
Produits Exceptionnels			383.50	
Produits Si/Exercices antérieur			36.30	

Total des Produits			201'301.62	201'400
---------------------------	--	--	-------------------	----------------

Total Produits	201'301.62	BP Produits	201'400.00
Total Charges	207'750.45	BP Charges	203'050.00
Résultat d'Exercice	-6'448.83	BP Résultats	-1'650.00

BILAN 2011/12

Actif		Passif	
Bque CE - CC	11'444.97	Capital AN	226'003.16
Bque CE - Livret A	51'500.00	Provision pour charges	
Bque CE - CSL Pro	500.00	Clubs + Autres Fourm	3'417.50
Bque Pop - CC	2'723.96	Produits Constatés d'avance	
Bque Pop - CAT	70'000.00	Dettes Fiscales/Sociales	7'405.00
Bque Pop - BP	22'500.00	Autres Charges	1'846.63
Bque Pop - Livret soc.	65'435.51		
Virements internes	2'019.09		
Total disponibilités	226'123.53	Résultat Exercice	-6'448.83
Clubs + Autres Clients	6'099.93		
	232'223.46		232'223.46

21.11.2012

F.F.Tir / L.R.T.A.

Exercice 2011/12

LIGUE REGIONALE DE TIR D'ALSACE

Comptes d'exploitation CHARGES

Exercice	2011	BP 2012	2012	BP 2013
Achats			11'708.11	11'000
Achats Munitions / Cibles			4'445.50	4'000
Achats Fouritures Bureau			5'359.23	4'000
Achats Matériel Divers			1'903.38	3'000

Charges d'activité			103'582.55	98'550
---------------------------	--	--	-------------------	---------------

Locations Stands / divers			5'100.00	5'000
Aides EDT			6'819.50	7'000
Aides EDT Encadrements			11'300.00	12'000
Vacations Si/Formations Ligue			2'358.50	2'500
Formations Ligue			692.00	1'000
Publicité, Relations publiques			984.40	1'000
Missions - Réceptions			22'672.38	20'000
Récompenses			4'676.20	4'500
Frais Si/Match - Rencontres			7'463.65	6'000
Vacations Arbitrages			7'422.95	7'000
Ristournes Clubs			4'240.35	4'000
Frais de déplacements			22'916.47	20'000
Primes d'Assurance			1'455.38	1'600
Intermédiaires et Honoraires			2'767.23	2'800
Frais PTT			1'403.54	1'000
Subventions accordées			11'800.00	3'000
Cotisations			130.00	150

Charges Personnel			90'025.78	91'000
Salaires			55'985.97	57'000
URSSSAF/Mutuelles/Retraites			34'039.81	34'000

Charges Financières			410.01	500
----------------------------	--	--	---------------	------------

Impôts et Taxes			2024	2'000
------------------------	--	--	-------------	--------------

Charges Exceptionnelles			0.00	0
--------------------------------	--	--	-------------	----------

Total des Charges			207'750.45	203'050
--------------------------	--	--	-------------------	----------------

21.11.2012

Le Président remercie le Trésorier pour la clarté de sa présentation particulièrement détaillée et complète des documents comptables ainsi que pour sa prise de fonction en cours d'exercice suite à la démission de M. Daniel BRONNER, Trésorier en titre.

7. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Le Président donne la parole aux réviseurs aux comptes. M. Gibert REMPP présente le rapport et de préciser qu'accompagné de MM. Jean Georges HAEUSSLER et Michel ZETTEL, il a été procédé en présence du Trésorier M. Denis BANGEL et de Roland DEBENATH président de la commission finance, à la révision annuelle des comptes de la LRTA le, 20 novembre 2012 au club house du stand de tir de Marckolsheim.

Cette vérification qui était basée sur le principe des sondages avec vérification des pièces correspondantes présentées n'amène aucune remarque de leur part et, de certifier, que les comptes annuels présentés sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

Les réviseurs aux comptes proposent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier et le félicitent pour la bonne tenue des livres comptables.

Le président rappelle aussi que les réviseurs ont apprécié la clarté de la présentation des comptes sous cette nouvelle forme par le trésorier.

8. DECHARGE AU TRESORIER

Les comptes financiers (résultats, bilan et budget prévisionnel) sont approuvés à l'unanimité.

La décharge est accordée à l'unanimité au Trésorier.

9. RAPPORT DES COMITES DEPARTEMENTAUX ET DES COMMISSIONS

CDT 67 : JEAN-MARC HAAS-BECKER

Le président Hugues SENGER passe la parole à JM HAAS-BECKER, Président du CDT 67.

Au nom du comité directeur, j'ai l'honneur de sacrifier à l'exercice traditionnel du dernier samedi d'octobre, à savoir vous présenter le rapport moral du comité départemental de tir du Bas-Rhin. Pour ce faire, j'ai choisi de suivre les orientations de la convention d'objectif que nous avons été le premier comité sportif à signer avec le Conseil Général du Bas-Rhin lorsque ce dispositif a été mis en place.

Première famille d'objectifs :

- **impulser une politique sportive basée sur un soutien fort aux associations,**
- **favoriser le recrutement,**
- **aider les dirigeants dans leurs démarches,**
- **promouvoir la formation,**
- **participer à l'aménagement équilibré et durable du territoire et susciter les homologations.**

Le soutien aux associations a été significatif. Nous avons aidé 6 sociétés de tir à hauteur de 5.300.- €. Cette aide leur a permis d'acquérir 7 pistolets, 9 carabines et une table de tir, des équipements destinés aux écoles de tir, mais aussi au renouvellement des armureries. Je rappelle que l'aide est accordée par délibération du comité, après examen de la demande motivée accompagnée des pièces justificatives. Elle n'est versée qu'après présentation de la facture acquittée. Parallèlement, nous avons aussi honoré des demandes individuelles de jeunes méritant d'être aidés, à hauteur de 1000.- €.

J'ouvre une fenêtre sur l'avenir et vous annonce que le comité vient de décider d'aider les sociétés qui s'équipent en cibleries électroniques, car c'en sera bientôt fini avec les cartons que l'on place sur un rameneur électrique et que l'on change après chaque balle, après les avoir achetés et stockés par milliers. Il faut marcher avec son temps.

Nous avons toujours été à la pointe du modernisme et il faut le rester, car notre attractivité est à ce prix.

Il faudra aussi ouvrir une réflexion sur la mise en place et le financement de pièges à balles récupérateurs de plombs. En effet, ces équipements sont encore l'exception, car très chers. Mais, là aussi, il faudra s'y mettre, pas seulement pour garder le rythme de la modernisation, mais tout simplement pour ne pas encourir de problèmes environnementaux dans une législation nationale et européenne de plus en plus tatillonne.

S'agissant du recrutement, notre comité se singularise dans la dynamique nationale de progression des licences. L'effectif des licenciés a augmenté de 4 % en un an. Nous sommes aujourd'hui presque 4.300 licenciés dans le Bas-Rhin, répartis dans 50 sociétés, dont la moitié progresse. Les jeunes sont 11 % et les dames autant. Il y a une bonne marge de progression dans ces catégories pour lutter contre le vieillissement de nos rangs, les plus de 45 ans représentant plus de la moitié de l'effectif.

Je voudrais ouvrir une parenthèse. Combien de fois n'ai-je pas entendu que le succès du tir est dû au fait que pour détenir une arme soumise à autorisation, il faut une licence FFTir. C'est une vue de l'esprit qui ne résiste pas à l'examen. Nous avons, dans le Bas-Rhin, 575 bénéficiaires d'une autorisation de détention d'arme, donc à peine 13,5 % des licenciés. Il est donc faux de prétendre que l'on vient dans nos sociétés et qu'on y reste uniquement pour détenir une arme. C'est avant tout le plaisir de la pratique, le dynamisme et l'accueil de nos sociétés, la qualité de l'encadrement qui font le succès du tir, pas le souhait de détenir une arme et de la conserver.

Précisément, le tissu bas-rhinois du tir est fait d'une mosaïque de petites sociétés réparties sur tout le département. Il n'y a pas de canton sans au moins une société de tir. Elles sont 57 au total, dont la moitié a moins de 50 licenciés. La plupart des sociétés de tir ont un stand et un espace d'accueil et de convivialité, si petit soient-ils. Au total, on recense dans notre département 24 stands à 10 mètres, 25 stands à 25 mètres, 27 stands à 50 mètres, 3 stands à 100 mètres et 2 stands à 200 mètres.

Il n'y a que trois familles du tir qui ne sont pas pratiquées dans notre département, le tir aux plateaux, le 300 mètres et l'arbalète field, encore que Lingolsheim envisage d'étendre ses possibilités de tir à cette dernière discipline.

S'agissant du soutien aux dirigeants dans leurs démarches, nous nous sommes efforcés d'être le plus présents possible au côté de la ligue et du CROSA. Votre serviteur et nos cadres techniques sont à la disposition des dirigeants pour les demandes de subventions publiques, pour les aides collectives et individuelles des instances du tir, pour les démarches législatives, réglementaires et contractuelles, pour la formation, telle celle des jeunes futurs dirigeants à laquelle 3 de nos jeunes pousses ont participé.

Nous mettons aussi un accent particulier sur l'homologation des stands. Si elle n'est obligatoire que pour les stands sur lesquels se déroulent des compétitions, vous noterez cependant qu'il vaut mieux être homologué en cas de pépin, car l'assureur ne manquera pas de relever ce défaut dès l'instant où il faut payer. Nous sommes en tête du classement national des homologations, avec 35 sociétés de tir homologuées sur 57.

Par contre, nous sommes moins bons en termes d'arbitrage, puisqu'il n'y a aucun arbitre dans 46 sociétés de tir. Il y a du chemin à faire dans ce domaine et ça tient plus à une vraie politique d'encouragement de vocation qu'au montant du défraiement.

Permettez-moi, à ce moment de mon intervention, d'exprimer ici toute la solidarité du monde du tir en faveur de nos collègues de Mertzwiller, dont le stand de tir est l'objet d'un vandalisme aussi récurrent qu'acharné. Il ne se passe pas de mois sans que l'on constate l'incendie du club house, la destruction d'un mur, la mise à sac du pas de tir, l'abattage d'arbres et le déversement d'ordures sur la voie d'accès. J'exprime ici l'indignation du mouvement sportif dans son ensemble et notre souhait que l'Etat de droit s'affirme.

Deuxième famille d'objectifs :

- participer à l'érection du sport comme école de vie de la jeunesse,**
- encourager et favoriser la création d'écoles de tir avec l'encadrement nécessaire.**

Le champion sportif est aux antipodes de l'assisté. Il s'astreint à l'effort, à la discipline, aux sacrifices. Susciter et encourager la pratique compétitive, c'est faire œuvre de citoyenneté.

Je me permets donc de faire état ici de votre légitime fierté et aussi celle de votre serviteur, devant les 25 titres de champions de France remportés cette année par nos athlètes dans toutes les disciplines et catégories. Je relève tout particulièrement la prouesse de Raphael VOLTZ, médaillé d'argent aux Jeux Paralympiques de Londres. Il espérait l'or et l'a manqué d'un battement d'aile de mouche. Mais il peut se glorifier d'être le seul médaillé bas-rhinois à ces jeux. Je n'oublie pas Pierre-Edmond PIASECKI, finaliste à la carabine 10 mètres où il s'est classé 6^e. Bravo à nos champions, aux moniteurs, aux accompagnateurs, aux parents, aux dirigeants des sociétés pour cette belle saison sportive.

Les champions ont commencé leur carrière dans une école de tir. Nous en avons quelques-unes des meilleures de France et nous les encourageons. L'année dernière, 40 sociétés de tir ont touché 11 050.- € au titre de l'effort de solidarité avec les jeunes, sans compter les aides spécifiques dont j'ai déjà parlé. C'est un soutien appréciable qui s'ajoute à celui que la ligue consacre au fonctionnement des écoles de tir, à l'encadrement, au déplacement des jeunes.

Le Bas-Rhin représente les trois quarts du centre régional d'entraînement permanent de jeunes, SPECTRE, structure inédite en France, parfois imitée, mais jamais égalée. Sa force réside dans sa structuration, le socle quasi statutaire sur lequel elle repose, le renouvellement de ses effectifs, la qualité de son encadrement.

Mais il y a encore du grain à moudre. Seules deux sociétés de tir pour l'instant – Lingolsheim et Kaltenhouse – se sont inscrites dans le dispositif de l'accompagnement éducatif. S'il est reconduit par le CNDS l'année prochaine, ce que je souhaite ardemment, j'appelle les sociétés intéressées à prendre mon attache pour les démarches ouvrant droit à une subvention pouvant aller jusqu'à 1 300.- €

Comment évolueront les subventions à l'avenir, celle du CNDS dont nous n'avons pas encore l'enveloppe pour 2013, mais aussi celles des collectivités locales et territoriales, dans la perspective du conseil unique d'Alsace qui se dessine ? Nous comprenons que les collectivités se concentrent sur les compétences qui leur sont dévolues par la loi. Mais qu'elles n'oublient pas les compétences dont elles se sont dotées elles-mêmes. La pérennisation du soutien territorial au sport est indispensable, car sans elles nous entrerions dans l'ère du sport marchand, ce qui n'est de l'intérêt de personne et sonnerait le glas de l'exception française en matière de fonctionnement et de financement des activités physiques et sportives.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous en remettons pas à l'aide des pouvoirs publics. Nous avons depuis toujours appris à nous prendre en main en nous dotant des moyens financiers nécessaires à notre action et en gérant notre activité en bon père de famille. Cette gestion responsable nous permet une nouvelle fois de faire l'économie d'un relèvement de la cotisation qui n'est pas, pour le moment, à l'ordre du jour.

Je n'entrerai pas dans les grandeurs et les servitudes de la gestion désormais centralisée des licences par le moyen du dispositif ITAC, des compétitions, des formations, des modifications législatives et réglementaires, de la gestion financière, des réunions du comité. Je laisse à Isabelle Roche, Christian Hunzinger, Florence Voltzenlogel, aux responsables des commissions, aux membres du conseil d'administration le soin de vous donner les chiffres et les détails. Je voudrais simplement les remercier pour leur excellent travail, leur disponibilité, leur dévouement à notre comité et à la cause du tir et vous remercier, vous, pour votre action et pour votre aimable et attentive écoute.

CDT 68 : ROLAND DEBENATH

Le président Hugues SENGER passe ensuite la parole à Roland DEBENATH, Président du CDT 68

L'assemblée Générale Ordinaire a tenu ses assises le 20 octobre 2012 à GUNSBACH avec 40 membres présents sur 41 clubs que compte notre département.

Le nombre de clubs progresse d'une nouvelle adhésion : « l'Union des Officiers de Réserve de la Région de Mulhouse, dénommé UORRM, Section Tir » basée à Mulhouse.

L'AG soulignait la remarquable progression de plus de 7% en nombre de licenciés avec comme point d'orgue, la progression de 89 seniors 1.

Les 40 représentants des clubs haut-rhinois ont validé l'ensemble des décisions et actions du comité pour la saison 2011/2012 avec 104 voix sur 106 possibles.

Cette Assemblée Générale était électorale. Si elle a renouvelé sa confiance à votre serviteur, elle a élu son Comité Directeur qui lors de sa première réunion du 6 novembre dernier, a défini ses différents responsables de commission que vous pourrez consulter sur notre site.

Je vous invite à nous retrouver sur le site du CDTir'68 en tapant : www.cdtir.com.

Le Comité Directeur avait siégé au cours de 11 réunions avec 12 membres, en moyenne, sur les 16 membres que compte le Haut-Rhin. Parmi eux 8 siègent au Comité Directeur de la LRTA.

Concernant le rôle et le travail du CDT 68, avec un budget de 41 811.- € et un résultat d'exercice positif de 5 068.- €, nous avons mené à bien notre mission. Nous avons été aidés à raison de 5.5% par le Conseil Général du Haut-Rhin et de 10.3% par le CNDS.

Ce budget nous a permis de financer 4 axes que sont les formations, les stages, les subventions, les arbitres.

Quant aux résultats sportifs marquants, ils représentent :

17 titres nationaux individuels dont 7 titres de champions de France avec les principaux acteurs tels que Jennifer OLRÉ, Vincent JEANNINGROS, l'éternel Pascal SCHUELLER et bien d'autres.

5 titres nationaux par équipe dont 1 titre de champion de France grâce aux équipes de ASE COLMAR, SIERENTZ, RICHWILLER et ESCHENTZWILLER.

En régional, le Haut-Rhin a à nouveau, presque réussi à ramener la coupe du match Bas-Rhin/Haut-Rhin.

Quant aux jeunes qui se sont déplacés à KARLSDORF, c'est avec panache qu'ils ont participé à cette traditionnelle rencontre sous la houlette de Frédéric BIRGERT.

Voici, rapporté succinctement, l'activité du Comité Départemental de Tir du Haut-Rhin pour la saison 2011-2012.

COMMISSION JEUNES

Toutes les commissions n'ont pas présenté leur rapport. En accord avec les responsables de ces commissions, le Président a présenté la synthèse de leurs rapports qui sont rajoutés en annexe au présent compte rendu.

COMMISSION PLATEAUX

Rapport présenté par Roland DEBENATH en collaboration avec Jean Pierre LIEBENGUTH.

Mesdames, Messieurs,

Au cours de la saison 2011/2012, d'importantes compétitions nationales et internationales se sont déroulées en Alsace.

- du 6 au 10 juin, les Sélections Nationales et Olympiques « plateaux »

Lors de cette compétition, quoique détentrice du quota, Delphine REAU-RACINET a confirmé de haute lutte sa participation aux J.O. de Londres où elle a obtenu la médaille de bronze.

Depuis les Jeux de Sydney où elle a eu la médaille d'argent, Delphine est membre du Club de Cernay.

- du 11 au 15 juillet, les Championnats de France en F.O. et D.T.se sont déroulés à Cernay avec 250 tireurs.

Le local Michel FERRIN s'est classé 2^{ème} en F.O. Senior 1C.

- du 29 juillet au 5 août, dans le cadre de la semaine du tir, 130 tireurs ont participé au GRAND PRIX INTERNATIONAL DE CERNAY à la F.O.

Comme chaque année, les Championnats Départementaux et Régionaux de F.O. et S.O. se sont tenus en OPEN à Cernay.

Je dois également vous faire part d'une satisfaction particulière pour notre région. La performance d'une jeune italienne de 18 ans qui habitant en Suisse, vient régulièrement s'entraîner en Alsace avec son père et licenciée à la LRTA depuis ses premiers tirs.

Après son titre de Championne d'Europe juniors 2012, Sylvana STANCO a obtenu celui de Championne du Monde Universitaire individuel et par équipe en F.O. qui vient de se dérouler en Russie.

Cernay étant devenu à l'heure actuelle le plus important et le plus moderne stand « plateaux » de France, les principales compétitions nationales de la saison 2012/2013 devraient s'y tenir :

- Master's Tir Club France et Sélection Nationale toutes disciplines olympiques.
- à nouveau le Championnat de France F.O.
- est également prévue une formation au Brevet 1^{er} degré d'entraîneur « plateaux »

10. DECHARGE AU COMITE SORTANT

Sur proposition du Président, l'assemblée accorde sa décharge, à l'unanimité, au comité. Le Président fait part de ses vifs et sincères remerciements pour la confiance qui lui a été accordée ainsi qu'à son équipe.

11. ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Conformément à nos statuts, après chaque nouvelle olympiade c'est-à-dire toutes les quatre années, il convient de renouveler l'intégralité du comité directeur de la Ligue.

Les statuts fixent le nombre de membres à douze au minimum et vingt à quatre au maximum.

Au Président de commenter que le nombre de candidats s'élevant à vingt deux pour vingt quatre candidats susceptibles de faire partie du nouveau comité directeur, on peut considérer

15

qu'il est pratiquement impossible qu'un de ces candidats ne soit pas élu et, pour accélérer la procédure, il a clairement posé la question aux présents si quelqu'un souhaitait un vote à bulletins secrets.

Le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

Chaque candidat est présenté par le Président Hugues SENGER cf. tableau ci-dessous.

Candidats sortants :	Nouveaux candidats :
BANGEL Denis	KENNEL Jean-Claude
CHOULET Richard	METZ Arnaud
DEBENATH Roland	OTTMANN Jean-Marie
DIEDERICH Jean-Paul	SIGRIST Olivier
DURAND Daniel	STUMPF François
FOURNIGAULT Jérôme	VOLTZ Raphaël
HAAS-BECKER Jean-Marc	
HUG Hubert	
LIMON Jean-Marc	
MUNCH Christian	
SCHEID Serge	
SENGER Hugues	Médecin :
SILVESTRE Jean-Charles	
STORRER Marie	Dr HENNICK Jacqui
VAILLY Guy	

Soit sept nouveaux candidats et quinze candidats qui se représentent.

Le Président demande à l'assemblée de confirmer sa volonté de voter à main levée.

Personne n'ayant demandé le vote à bulletin secret, le nouveau comité directeur a été élu à l'unanimité à main levée par les délégués présents.

12. ELECTION DU PRESIDENT

Le comité directeur ayant été renouvelé, il appartient d'élire un nouveau Président issu de ce même comité directeur.

A cet effet, les membres du comité directeur se sont retirés pour proposer un Président à l'assemblée qui, à seule, pouvoir de désignation.

Le Président du CDT 67, M. JM HAAS-BECKER fait part de la décision des membres du comité directeur proposant à l'assemblée M. Hugues SENGER comme candidat au poste de Président de la LRTA.

M. JM HAAS-BECKER à l'instar de ce qui a été fait pour l'élection du comité directeur, propose que le vote se fasse à main levée. Aucun membre ne demandant le vote à bulletin secret et, comme il n'y a pas de voix contre ni d'abstention, M. Hugues SENGER est élu à l'unanimité des membres présents, nouveau Président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace.

13. ELECTIONS

RÉVISEURS AUX COMPTES

Le Président fait ensuite procéder à l'élection des réviseurs aux comptes et demande des volontaires dans la salle. Sont élus à l'unanimité :

- Titulaires : MM. Gilbert REMPP et Jean-HAEUSSLER
- Suppléants : MM. Michel ZETTEL et Jacky SCHNIERINGER élus à l'unanimité moins une abstention.

14. DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTIR

Le Président propose les personnes suivantes qui sont élues à l'unanimité :

- 1^{er} délégué : M. Hugues SENGER
- 2^{ème} délégué : M. Jean-Charles SILVESTRE

- 1^{er} suppléant : M. Serge SCHEIDT
- 2^{ème} suppléant : M. Roland DEBENATH

Cette assemblée générale se déroulera le dimanche, 27 janvier 2013 à CHARENTON LE PONT (94227)

15. VŒUX ET SUGGESTIONS

Etant donné qu'aucune demande n'est parvenue au secrétariat de la LRTA et qu'aucune requête n'émane de l'assemblée, le Président passe au point suivant de l'ordre du jour.

16. DIVERS

Le Président passe ensuite la parole aux différents invités assistant à cette assemblée générale.

M. JEAN-PAUL OMEYER – 1^{ER} VICE-PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'ALSACE CHARGE DES SPORTS ET PRESIDENT DU CA DU CREPS :

M. Jean-Paul OMEYER salue les différentes personnalités présentes ainsi que les représentants des associations des clubs de tir d'Alsace. D'emblée il présente ses excuses pour son retard ; ayant dû siéger ce jour au à Strasbourg en congrès pour voter le projet de création pour la future « Collectivité territoriale d'Alsace » et de préciser que ce projet qui a été adopté par 108 voix pour, 5 voix contre et 9 abstentions aura également des retombées positives pour le mouvement sportif et associatif.

Et de poursuivre qu'il ne pouvait pas ne pas être présent à cette assemblée générale du tir alsacien rien qu'à voir le nombre de participants à cette réunion et tous les jeunes placés au premier rang qui sont notre priorité au niveau régional et au travers desquels nous souhaitons accompagner les futurs sportifs qui ramèneront des médailles en Alsace.

Il salue tout particulièrement les deux sélectionnés olympiques : MM. PE PIASECKI et Raphaël VOLTZ et de souligner la chance d'avoir eu ce dernier car c'est la seule médaille gagnée au JO par un sportif licencié en Alsace. Pour améliorer les possibilités de podiums, il avait été fait

appel à des expatriés mais malgré cela, le cru 2012 avait été extrêmement faible pour ne pas dire plus.

Et de rappeler au Président Hugues SENGER qui avait parlé des installations de Cernay, le côté regrets qu'il a eu car si les JO s'étaient déroulés à Paris, les épreuves de ball-trap se seraient déroulées sur les installations de Cernay qui avaient spécialement été mises aux normes. Cependant ces installations ne sont pas perdues dans la mesure où la FFTir pourra accueillir des championnats nationaux et internationaux.

M. Jean-Paul OMEYER se félicite des nombreux titres et performances engrangées au courant de la dernière saison sportive par la LRTA ainsi que le nombre de jeunes fréquentant l'EDT où se prépare l'avenir du tir alsacien.

Concernent le volet sportif de la Région Alsace, nous nous sommes rencontrés dernièrement avec les représentants des ligues sportives d'Alsace, et les représentants du « groupe sport » emmenés par leur Président M. JM HAAS-BECKER pour travailler sur les améliorations à apporter au dispositif pour les années à venir.

En dehors des clubs de tir qui sont maintenant identifiés au même niveau que les autres clubs de sports individuels ou par équipes au niveau national ce qui nous permet d'en accompagner quatre, nous travaillons aussi sur les aides aux athlètes individuels mais nous souhaitons recentrer nos actions sur les véritables espoirs de demain mais également sur les athlètes potentiels appelés « Rio 2016 ».

Nous avons donc engagé tranquillement le débat sur toutes les politiques que nous mettrons en place ; débats contradictoires toujours constructifs permettant de déboucher sur un consensus entre vos représentants à travers le CROSA et les élus de la Région Alsace ; objectif que nous voulons poursuivre.

Depuis la création de la commission des sports au de la Région Alsace, le sort du sport alsacien a été fortement revu et c'est un élément incontournable dans la politique régionale. Le budget de la Région qui diminue chaque année de l'ordre de 2 %, le sport quant à lui est en augmentation de plus de 10 %. C'était déjà le cas cette année et ce sera le cas l'année prochaine tout en souhaitant que cela puisse continuer pour que le sport trouve toute sa place au niveau régional.

Pour mémoire, le budget de la Région c'est 770 millions d'euros, 70 millions de crédits qui font l'aller retour ce qui veut dire que le budget effectif est de 700 millions d'euros. 300 millions d'euros vont à la mission principale de la Région qui est la formation, 250 millions qui vont dans les transports et 150 millions pour le reste des politiques régionales.

La bonne gestion des fonds a permis de ne pas augmenter le poids de la dette, de diminuer l'endettement de la Région donc de dégager des excédents dont une partie va profiter au mouvement sportif.

Et de se poser la question de savoir si c'est choquant d'investir autant d'argent dans un contexte de crise. M. Jean-Paul OMEYER pense que non car dans la mesure où le mouvement sportif alsacien représente 450 000 licenciés, c'est plus de 45 millions d'euros de chiffre d'affaires rien que pour la partie équipements sportifs.

Il s'agit là d'un volet économique conséquent et solide de la région Alsace qui est non délocalisable et par là-même, un argument important en faveur du soutien du sport. Le sport représente 2 % du PIB et 5.4 % des emplois ce qui n'est pas neutre càd 1 Alsacien sur 200 travaille dans le domaine du sport.

Nous avons tout intérêt à soutenir et à faire entendre la voix du sport pour ne pas le considérer comme un simple amusement mais comme une activité économique à part entière. C'est bien

dans cet esprit que la Région a décidé d'améliorer ses dispositifs. Il est vrai que le sauvetage par la Région Alsace du Racing Club Strasbourg -qui aurait pu admettre de ne pas le sauver- a été un booster inattendu pour les autres disciplines sportives pour être cohérent avec la politique de la Région Alsace.

La Région Alsace s'engage également dans le domaine des formations. Aujourd'hui tous les jeunes que les parents confient aux clubs au pôle espoirs ou au pôle France se posent toujours la question de savoir ce qui va se passer en cas d'échec dans le domaine sportif.

C'est bien la volonté de la Région de travailler sur la double intelligence : favoriser le parcours sportif mais aussi favoriser le parcours de formation professionnelle pour déboucher sur un emploi et une place dans la société. Ce sera pour le Conseil Régional d'Alsace, la priorité dans les années qui viennent.

Comme nous ne pouvons pas faire cela tout seul, nous souhaitons nous appuyer sur les ligues ce qui veut dire qu'elles ont une véritable place dans ce développement, elles sont incontournables et c'est pour cette raison, que nous allons travailler avec elles.

Cette collaboration induira une modification des conventions qui nous lient et dont les critères sont les mêmes depuis vingt cinq ans. Il y aura une base à peu près commune pour toutes les disciplines mais ensuite, nous essayerons d'introduire une véritable culture de projets de développement chacun avec sa spécificité que nous accompagnerons. Ce que la Région Alsace veut éviter pour l'avenir, c'est la culture des « subventions abonnement » mais favoriser véritablement une culture de projets.

C'est avec confiance et avec la coopération totale de l'intégralité des ligues d'Alsace, que nous allons élaborer les règles de ces nouvelles dispositions qui devront refléter la politique sportive la plus appropriée pour servir l'ensemble du sport alsacien.

M. Jean-Paul OMEYER termine son intervention en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année et plein de succès pour le tir.

M. DANIEL BOUFFIER, DIRECTEUR REGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE

En complémentarité des propos tenus par M. OMEYER qui entre autres, avait mis l'accent sur les résultats obtenus en rappelant que 51 clubs sur les 97 clubs que compte la LRTA, ont obtenu des résultats, des titres au courant de l'année qui vient de passer, je me permets de revenir sur d'autres chiffres que vous avez cités M. le Président notamment l'évolution du nombre de licenciés quant à la part des jeunes par rapport au nombre total des vos licenciés de la LRTA entre 10 et 11 %, toute l'action qui est développée pour la structure SPECTRE, l'action développée en direction des « Vétérans ».

Autre action qui me semble importante, c'est le développement de la place des femmes parmi les licenciés et peut-être aussi leur participation parmi les fonctions de dirigeants de clubs. Je dirais que les chiffres que vous avez cités, les actions que vous conduisez en direction des jeunes et des vétérans, participent à une des priorités qui ont été rappelées par la Ministre des Sports et de la Vie Associative à savoir, le développement de la pratique sportive à tous les âges de la vie, tout au long de la vie comme facteur d'épanouissement des personnes.

M. Jean-Paul OMEYER dans son intervention avait parlé du facteur économique du sport mais en complément à ce facteur économique indéniable, il convient également de prendre en compte tout ce que l'activité sportive peut apporter en termes d'équilibre personnel, d'apprentissage d'un certain nombre de règles de vie en communauté, de respect des autres et les règles relatives à la citoyenneté. Nous tous dans nos clubs participons à cette formation, à

cette préparation notamment des jeunes aux responsabilités qui seront les leurs dans la vie sociale et dans la vie professionnelle. M. Daniel BOUFFIER encourage tous les acteurs présents à cette assemblée à persévérer dans cette direction.

Et de poursuivre que de la DRJSCS continuera à épauler la LRTA tant en conseils techniques qu'en termes d'aides financières. Actuellement, le Centre National de Développement du Sport traverse une période qui n'est pas très favorable et l'enveloppe financière attribuée à l'Alsace en 2013 sera inférieure à la dotation de 2012 mais pour autant, cette enveloppe est toujours à disposition des clubs et des associations pour leur venir en aide à la réalisation d'un certain nombre de leurs projets.

Les sociétés pour ceux qui en auront la possibilité, pourront participer à l'insertion professionnelle des jeunes par le biais des « emplois d'avenir ». C'est un programme qui se développe à partir de maintenant avec un objectif national de cent mille jeunes jusqu'au 31 décembre 2013 avec un objectif pour la région Alsace, de 1 980 emplois environ.

M. Daniel BOUFFIER termine son allocution en remerciant le Président de la LRTA d'avoir pu intervenir lors de cette assemblée générale de la ligue de tir et de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et plein de succès aux projets envisagés.

M. RAYMOND HAHN, PRESIDENT DE LA MAISON DES SPORTS

M. Raymond HAHN salue les membres présents et félicite le nouveau Président pour sa réélection ainsi que le nouveau comité directeur persuadé que cette nouvelle équipe saura continuer le travail entrepris depuis quelques années et continuer sur la même ligne de succès.

M. Raymond HAHN est parmi nous ce soir avec des casquettes multiples, surtout présent en tant qu'ami et de remercier la Ligue d'avoir choisi la MDS pour ses assises régionales. Par ailleurs, il estime qu'une assistance aussi nombreuse ce qui n'est pas toujours le cas, est un signe fort et une récompense pour le travail des instances dirigeantes.

Concernant la MDS il précise que c'est la MDS du Bas-Rhin mais en pratique, c'est la MDS de tous les sportifs alsaciens. Il encourage les présents à visiter l'établissement avec ses salles, ses vitrines représentant les différents sports et uniformes officiels ainsi qu'une collection complète d'affiches de tous les JO modernes d'Athènes à Londres. Il revient ensuite sur la pratique du tir en Alsace qui est l'objet d'une longue tradition et d'un palmarès extrêmement fourni.

Et de continuer qu'il est particulièrement heureux d'avoir trouvé en la personne de Jean-Marc HAAS-BECKER, un digne successeur à la tête du Comité Régional et Olympique d'Alsace et aussi le représentant du sport au Conseil Economique et Social d'Alsace et pour conclure que le mouvement sportif a été bien inspiré d'avoir choisi Jean-Marc HAAS-BECKER car il défend admirablement non seulement les intérêts du tir mais de toutes les disciplines sportives. Il a par ailleurs, un excellent relationnel avec toutes les institutions nécessaires à la promotion du sport.

M. Raymond HAHN exprime aussi sa satisfaction d'avoir un médaillé olympique dans le rang des sportifs alsaciens en la personne de M. Raphaël VOLTZ et comme il fait partie du nouveau comité directeur de la LRTA, il pourra faire la liaison entre le handisport et le sport pour valides.

M. Raymond HAHN clôture son intervention en souhaitant à l'assemblée de bien terminer cette année et de bien commencer la nouvelle.

Il débute son intervention en félicitant M. Hugues SENGER, Président réélu de la LRTA tout en précisant qu'il avait présidé cette maison pendant vingt ans et exprime sa satisfaction qu'elle soit en de si bonnes mains.

Et de faire l'éloge du nouveau Président, ancien athlète de haut-niveau, homme intelligent avec de fortes convictions, qui sait tout aussi bien imposer certains points de vue comme arrondir les angles et pour conclure, de dire qu'il a toutes les qualités pour faire un bon Président et féliciter l'assemblée pour ce choix.

S'agissant du mouvement sportif et profitant de la nombreuse assemblée, il souhaite parler de deux dossiers que les commissions sont entrain d'étudier.

Le premier est l'enveloppe de 2013 de la commission territoriale du CNDS. Cette enveloppe est en baisse de 6.5 % nous perdons en 2013 : 253 400.- € ce qui représente quasiment tous les crédits d'équipement qui passent pour cette raison à la trappe.

Le mouvement sportif est en colère et « il le dit » sur la forme comme sur le fond. Sur la forme, il n'a pas été consulté alors qu'il s'agit pourtant d'une instance paritaire avec mission de cogérer avec l'Etat ces fonds. Il aurait peut-être été utile de pouvoir discuter sur l'une ou l'autre ligne qui méritait de faire l'objet d'économies.

On nous a imposé unilatéralement une austérité technocratique parisienne. Nous protestons car beaucoup d'entre vous qui avaient ou qui ont encore des projets de développement ne pourront pas en 2013 escompter une subvention du CNDS. Nous le disons haut et fort que nous ne sommes pas contents et, je vous invite à noter la date du 5 décembre prochain ici à 19h00 à la MDS. Nous aurons avec nous Georges PLANCHOT, qui est le représentant au comité national du CNDS qui est en somme, le Président du comité de programmation. Il pourra nous donner tous les détails de cette enveloppe extrêmement préoccupante.

Le deuxième dossier concerne le budget sport de la Région Alsace dont M. Jean-Paul OMEYER nous avait déjà touché un mot tout à l'heure. Parmi tous les budgets de la Région Alsace, le budget sport est le seul à augmenter. Il y aura un équilibre plus favorable au fonctionnement qu'à l'équipement donc nous pourrons mieux aider les athlètes individuellement pris, les organismes collectivement pris.

Nous avons aujourd'hui en Région Alsace, 240 athlètes inscrits sur les listes nationales des athlètes de haut-niveau dont 97 aidés par la Région Alsace. Est-ce que ce saupoudrage porte ses fruits ? Ce n'est pas sûr notamment lorsque l'on regarde les compétitions internationales ces dernières décennies.

Il y a là une nouvelle réflexion qui consistera à resserrer les critères d'attribution, de concevoir d'une part une aide à l'accompagnement et d'autre part, une aide au développement. C'est l'athlète en devenir qu'il faut d'avantage aider peut-être. C'est donc aux fondamentaux que nous revenons. S'agissant des équipes, ceci ne nous concerne pas le tir étant un sport individuel.

Et de conclure en soulignant que le CROSA est une grande maison avec 74 ligues et comités départementaux avec un demi-million de licenciés.

Dates à retenir

- Fête des EDT : le dimanche, 3 février 2013 de 14h00 à 18h00 à Lingolsheim.
- Assemblée Générale de la LRTA à Sausheim – Salle des Fêtes : le samedi, 23.11.2013

Cette AG se tiendra pour des raisons de disponibilité de salle exceptionnellement le 3^{ème} samedi du mois de novembre et non le 4^{ème} comme d'habitude.

17. REMISE DES DISTINCTIONS – VERRE DE L'AMITIE

La remise des distinctions s'est faite sous la houlette du Président Hugues SENGER assisté de Jean-Marc HAAS-BECKER et Roland DEBENATH, Présidents du CDT 67 et 68.

Les récipiendaires figurent au tableau ci-dessous :

DIPLOME D'HONNEUR			
M.	FUCHS	Guillaume	SIERENTZ
LRTA MEDAILLE DE BRONZE			
Mme	BOUEILLER	Marie-Christine	RIEDISHEIM
Mme	LANGOWSKI	Simone	MERTZWILLER
Mme	ZAHND	Patricia	SIERENTZ
M.	BISSEL	Eric	SIERENTZ
M.	CARILLO	Alain	ALTKIRCH
M.	CHRISTEN	Vincent	SIERENTZ
M.	DESPATY	Ludovic	SIERENTZ
M.	DORFFER	Didier	KALTENHOUSE
M.	GUTH	Pascal	MERTZWILLER
M.	KENNEL	Jean-Marie	MERTZWILLER
M.	KLEINHANS	Pascal	ESCHENTZWILLER
M.	LANGOWSKI	Jean-Marc	MERTZWILLER
M.	PFISTER	Jean-Claude	SIERENTZ
M.	SAVARY	Olivier	SIERENTZ
M.	VARAINE	Francis	SIERENTZ
LRTA MEDAILLE D'ARGENT			
M.	DURAND	Daniel	LINGOLSHEIM
Mme	HIS	Marie-Thérèse	RIEDISHEIM
M.	LAFOURCADE	Jean-Pierre	SIERENTZ
M.	ZETTEL	Michel	SIERENTZ
LRTA MEDAILLE D'OR			
M.	AMBIEHL	Raymond	KINGERSHEIM
M.	HOUCARD	Raymond	GUNSBACH
M.	MEYER	Pierre	RIEDISHEIM
M.	OBERRIEDER	Pierre	SIERENTZ
M.	SCHUELLER	Pascal	SIERENTZ
MERITE FEDERAUX			
CHEVALIER			
M.	ELSER	Albert	SIERENTZ
M.	LAUER	Pascal	ELECTRICITE
M.	SCHAUB	Claude	RICHWILLER
OFFICIER			
M.	ANGEL	Pierre	ORBIEY
M.	HUG	Hubert	HARTHOUSE

M.	GOLINSKI	Jean-Daniel	ORBEY	Décédé
MEDAILLE JEUNESSE ET SPORT OR				
M.	ELSER	Albert	SIERENTZ	

Et le Président de clore cette cérémonie de remise de distinctions en demandant instamment aux présidents des clubs, de préparer et déposer les dossiers à temps pour leurs membres méritants notamment pour ceux qui ont déjà une longue carrière derrière eux afin d'éviter que le futur récipiendaire ne vienne à décéder en cours d'instruction comme ce fut le cas pour M. Golinsky Jean-Daniel d'Orbey.

Une distinction particulière, de remerciement et d'encouragement, a été attribuée sous les ovations de l'assemblée à nos deux seuls représentant alsaciens au JO de Londres 2012 : PE PIASECKI finaliste du 10 m. carabine et Raphaël VOLTZ qui avait remporté la médaille d'argent en carabine 10 m. couché dans la catégorie R5 aux Jeux Paralympiques.

Ce dernier tenait à associer à son succès, son entraîneur Freddy KRUMM, par ailleurs président du club de tir de Niederbronn les Bains.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres interventions, le Président clôt l'assemblée générale à 18h15 et convie les participants ainsi que les invités au verre de l'amitié et à ceux qui le souhaitent, s'essayer au tir laser.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} décembre 2012

Hugues SENGER
Président de la LRTA

Jean-Claude KENNEL
Secrétaire de séance